



Photo © Communes forestières

Union régionale des Associations
des Communes forestières
Auvergne-Rhône-Alpes

256 rue de la République
73000 CHAMBÉRY

04 79 60 49 05

Association loi 1901
SIRET : 428 991 178 00032

Toutes les actualités
départementales,
régionales,
nationales.

Zoom spécial

**Les Communes forestières ont
été reçues en audition par la
commission « Environnement
et transition énergétique » du
CESER.**

Sommaire p.2



Zoom | Les Communes forestières AURA ont été reçues en audition par la commission « Environnement et transition énergétique » du CESER le 12 septembre p.3-5

Sommaire

ACTUALITÉS LOCALES.....



Assemblée Générale 2024
Présentation de la certification BTMC dans le cadre du projet de rénovation du Domaine du sauvage



ACTUALITÉS RÉGIONALES p.8

- Bois construction** | Retours sur les webinaires
- Bois construction** | Journée filière forêt-bois, incubateur SANA
- Bois construction** | 2024, une année déjà riche en marchés certifiés !
- Forêts de montagne** | Une motion pour des JO 2030 faisant appel au bois local validée au niveau du massif des Alpes
- Forêts de montagne** | Mise à jour du guide juridique BDA
- Forêts de montagne** | Le bois des Alpes à l'honneur en Savoie cet été !

- Bois énergie** | Les résultats du PAT Forestières de la Chartre Forestière des Chambaran
- Bois énergie** | Journée Bois énergie le 22 novembre en Savoie
- Foncier** | Indicateur foncier 2024
- Stratégie forestière de territoire** | Le projet PACTE Forêt-Z-Lauréat de l'AMI « démarches de concertation territoriale pour valoriser la multifonctionnalité des forêts »
- Vie associative** | Arrivée d'une nouvelle salariée
- Vie associative** | Nous recrutons

ACTUALITÉS DÉPARTEMENTALES p9-10



Bilan de l'Assemblée générale
Retour sur les ventes de septembre
01 Situation sanitaire et perspectives offertes par l'Observatoire des Montagnes de l'Ain



Accompagnent des élus dans leurs formations
Les contrats d'approvisionnements : Une nouvelle méthode pour valoriser les chênes des forêts communales
Rencontre avec la Préfecture de l'Allier
03



Les administrateurs Cofor 07 rencontrent la préfète Sections de commune
Syl'acces s'étend au nord du département
Trésor d'archives
07



Forêt pédagogique de Clavières
Assemblée générale de l'association
Formation DFCI à St-Flour
Réunion « Adaptation des forêt aux changements climatiques » à Clavières
Réunion d'information sur la commercialisation des bois
15



Bilan des ventes automne 2024
Une quatrième forêt pédagogique dans la Drôme !
26



Festival Les Forestivités- 2ème édition
Une AG commémorant les 70 ans de l'association !
« 1 arbre, 1 habitant en Isère », ça continue !
38



Bilan 2024 : Une première année dynamique pour l'Asso
42



Assemblée générale du Puy-de-Dôme
Bois local certifié et dotations DETR/DSIL
Une première Forêt pédagogique dans le Puy-de-Dôme
63



Lancement de la saison 2 de « Je suis le bois bleu »
Bilan vente de bois d'automne 2024
Contrat de filière forêt-bois
Retour sur l'Assemblée générale
73



Bilan sixième fête du bois et de la forêt
Décès du Président d'honneur
Politique feu de forêt départementale
Bilan de l'Assemblée Générale
74

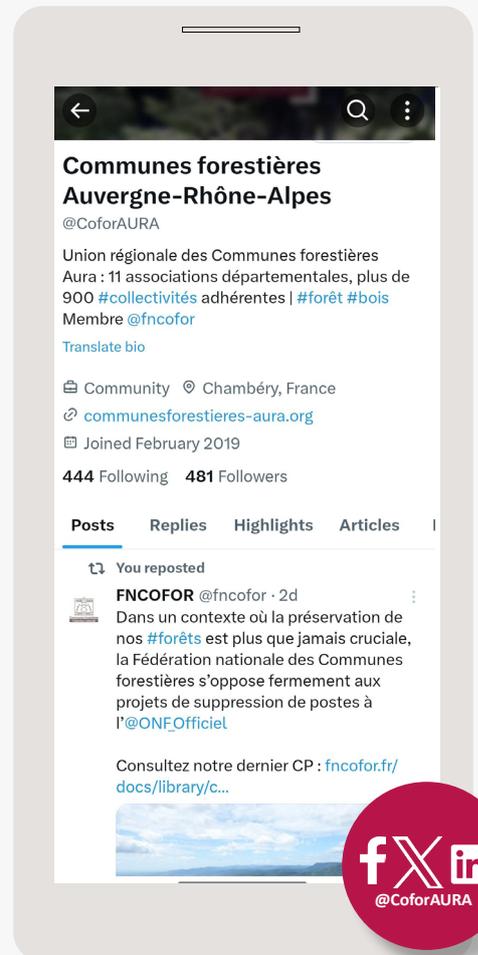
Agenda



Retrouvez toutes nos actions sur l'agenda de notre site !

Abonnez-vous !

Restons connectés, communiquons ensemble sur les réseaux.



Zoom

Les Communes forestières AURA ont été reçues en audition par la commission « Environnement et transition énergétique » du CESER le 12 septembre

Le Conseil économique, social et environnemental régional (CESER) Auvergne-Rhône-Alpes a pour mission principale d'informer et éclairer l'exécutif du Conseil régional sur les enjeux et conséquences économiques, sociales et environnementales des politiques régionales. Il a également une mission d'évaluation des politiques publiques. Le CESER Auvergne-Rhône-Alpes est composé de 190 membres, nommés par le préfet pour un mandat de 6 ans. Les conseillers sont issus de 121 organisations représentant la société civile organisée.

Les Communes forestières Auvergne-Rhône-Alpes ont été reçues en audition pendant 2 heures par la commission « Environnement et transition énergétique » du CESER le 12 septembre, à Lyon, en vue d'une contribution sur le thème de la forêt. La question était : « **Quelles orientations et quelles recherches pour une forêt qui s'adapte aux conditions climatiques, à ses multiples fonctions, aux maladies et aux risques ?** ».

Le Président Alain MEUNIER et la Directrice Jessica MASSON, accompagnés de 9 autres représentants élus et salariés, ont proposé une réponse du point de vue des collectivités forestières, avec une approche tenant compte de la diversité des contextes locaux et de la diversité des compétences des élus.

La première partie de la présentation a permis d'illustrer cette diversité via la présentation d'une dizaine de communes de la Région. Toutes différentes (part de forêt publique, enjeux socio-économiques, problèmes sanitaires, etc.), elles ont pourtant les mêmes préoccupations avec des effets du changement climatique sur la filière forêt-bois déjà bien réels. Le diagnostic présenté au CESER par d'autres acteurs de la filière est partagé par les Communes forestières : vulnérabilité des forêts, besoins en renouvellement des peuplements, dépérissements, besoin de débouchés pour les bois récoltés pour raisons sanitaires, aggravation des risques naturels, etc.

Face aux changements, il faut savoir rester humbles. Aucune solution miracle n'existe. Chaque situation est à analyser au cas par cas, avec un suivi régulier. Ceci suppose d'avoir des personnes formées et disponibles pour mener les analyses, proposer des solutions et les mettre en œuvre. Cette nécessité de moyens d'animation sur le temps long était un des fils rouges de la suite de la présentation, axée sur cinq thématiques. Il a aussi été rappelé que l'adaptation est un levier d'actions qui a des limites : elle ne peut se concevoir que si on lutte contre les causes du dérèglement climatique en parallèle.

1. Problèmes sanitaires en forêt

Ces problèmes sanitaires conduisent à un affaissement des 3 fonctions associées à la forêt : écologique, sociale et économique. Il y a bien sûr la question de l'impact direct sur le patrimoine des propriétaires forestiers et les recettes qu'ils en tirent. Il y a aussi l'impact sur l'ensemble du territoire : risques naturels, accessibilité des massifs, pratiques expérimentales pouvant poser question et conduire à une contestation. Dans ce contexte, l'élu est un des premiers questionnés par ses administrés.

L'élu a besoin d'un appui technique sur ces sujets complexes (animation territoriale, expertises, formation, etc.).



Une délégation des élus du Conseil d'administration des Communes forestières Auvergne-Rhône-Alpes accompagnée d'une partie de l'équipe technique

2. Gestion durable et production de bois

Les Communes forestières défendent le principe d'une gestion durable multifonctionnelle assumée. Gérer durablement notre ressource et la valoriser en circuits courts permet de rentrer pleinement dans la transition énergétique, et de prendre en compte la problématique de la souveraineté. Or, le dérèglement climatique provoque un effet ciseaux avec d'une part la perte de revenus forestiers et d'autre part la hausse des besoins d'investissement (renouvellement des peuplements, impact des intempéries et chaleurs sur le réseau routier, etc.). Pour les collectivités, l'effet est d'autant plus marqué qu'une partie des investissements réalisés se fait dans une logique d'intérêt général qui dépasse largement la propriété publique : desserte forestière, protection, animation territoriale, etc.

Les collectivités ont besoin d'un soutien financier à long terme pour passer le cap du changement climatique, au-delà d'une compensation de la baisse des revenus forestiers en forêt publique.

3. Aménagement du territoire

On constate en effet que la forêt est un parent pauvre des politiques d'aménagement. D'une part, la forêt est parfois vue comme un frein à d'autres usages (agriculture, parcs photovoltaïques...). D'autre part, l'important morcellement de la propriété forestière et le manque d'ambition pour le contrer conduisent à une situation où la gestion durable des massifs forestiers est de fait impossible et où les politiques publiques deviennent inefficaces. Ainsi, 90% de la forêt privée, c'est-à-dire 70% des forêts, ne sont pas dotées de Plans simples de gestion, et on estime à 2% la part des surfaces boisées potentiellement sans maître. Par ailleurs, on constate une montée en puissance des dispositifs de mécénat et de compensation avec une manne financière privée existante, mais dont l'utilisation anarchique échappe aux collectivités pour de la planification.

Les Communes forestières souhaitent un outil robuste, par exemple un volet forestier au document d'urbanisme, qui ne soit pas une feuille supplémentaire du millefeuille administratif et réglementaire actuel. Ce Plan local forestier permettrait de partager les enjeux et d'activer des outils législatifs, administratifs et financiers en conséquence (modalités de gestion, opérations foncières, aides dédiées, etc.).

4. Place de la forêt et du bois dans la transition énergétique

On parle souvent des 3 S : stockage, séquestration et substitution. Le volet substitution peut encore très largement être développé, mais il implique la récolte de bois en lien avec les besoins d'une société (matériau, énergie) qui ne tolère pas toujours les coupes en forêt.

L'augmentation de la part du bois local dans la construction et la biomasse pour des chaufferies collectives est importante, mais doit s'accompagner d'une information du public et des élus.

5. Risque feux de forêt

Les principales études et projections climatiques prévoient une plus grande sensibilité de la végétation à l'incendie avec le changement climatique. On suppose 40% de départs de feu supplémentaires à l'horizon 2050, voire plus sur des forêts méditerranéennes (Drôme et Ardèche). Ce n'est pas une fatalité.

Une acculturation de la population au risque est nécessaire. Il faut aussi tenir compte de l'impossibilité pour certaines communes de financer des équipements DFCI (Défense des Forêts Contre l'Incendie), même avec une part d'autofinancement réduite à 20%.

Conclusion

Les élus locaux sont en première ligne et les collectivités investissent de façon responsable bien au-delà des seules forêts qu'elles possèdent, elles aussi touchées. La prise de conscience de l'importance de la forêt n'a peut-être jamais été aussi forte depuis 150 ans, mais les élus ont besoin de moyens et d'aides. Une vision à long terme des dispositifs d'accompagnement est souhaitée, permettant de soutenir l'animation, les investissements et l'ancrage dans la multifonctionnalité.

Assemblée Générale 2024 des Communes forestières de Haute-Loire



© Communes forestières de la Haute-Loire

Le 9 septembre 2024, s'est tenue l'Assemblée Générale des Communes forestières de Haute-Loire à Allègre sous la présidence de Michel Clémensat, réunissant de nombreux acteurs locaux pour échanger sur les enjeux cruciaux auxquels sont confrontées les forêts du département. L'événement s'est déroulé en présence de personnalités importantes telles qu'Yvan Cordier, Préfet de la Haute-Loire, Annie Ricoux, Vice-présidente déléguée à l'environnement du Conseil départemental de Haute-Loire, Patricia Morhet-Richaud, Vice-présidente de la Fédération nationale des Communes forestières, Françoise Alicq, Directrice adjointe de cette même Fédération, Stéphane Le Goaster, Directeur de la Direction Départementale des Territoires (DDT) de Haute-Loire et Hervé Llamas, Directeur de l'Office National des Forêts (ONF) de l'agence Montagnes d'Auvergne qui ont apporté leur expertise et leur engagement pour la gestion durable des forêts locales.

Après la phase statutaire comprenant la validation du procès-verbal de l'Assemblée Générale 2023, la présentation du rapport moral du Président, du rapport d'activités 2023 et du programme d'actions 2024, du bilan financier 2023 et du budget prévisionnel 2024, les échanges ont été nombreux autour des problématiques forestières de Haute-Loire.

La stratégie de commercialisation des bois

Monsieur Llamas a exposé la stratégie de commercialisation des bois pour 2024 soulevant un grand intérêt des participants. Malgré un contexte difficile en 2024 marqué par une baisse de la demande en bois d'œuvre (BO) résineux et d'afflux de bois sec, une reprise de l'activité est annoncée par de nombreux scieurs à partir du 2ème semestre 2024 ou début 2025. Par ailleurs les projets d'investissement menés par certains scieurs se poursuivent.

Les forêts face au changement climatique

Au cœur des discussions, les participants ont souligné les risques croissants auxquels les forêts de Haute-Loire sont exposées en raison du changement climatique, notamment face au risque incendie.

La problématique du morcellement du foncier forestier

Le foncier forestier a également été un sujet de préoccupation. Le morcellement des propriétés forestières en Haute-Loire constitue un frein à la gestion durable des forêts.

Le déséquilibre sylvo-cynégétique

Un autre défi majeur soulevé lors de cette Assemblée est le déséquilibre sylvo-cynégétique qui compromet le renouvellement naturel des forêts ainsi que leur pérennité. Ce déséquilibre est de plus en plus prégnant en Haute-Loire en principalement lié à la

présence du cerf. Ce défi nécessite un dialogue à renforcer entre forestiers et chasseurs.

L'emploi du bois local dans la construction

Les discussions ont mis en avant l'importance de promouvoir l'utilisation du bois local dans la construction et la rénovation, notamment via le bois certifié Bois des territoires du Massif Central. L'utilisation du bois local constitue non seulement un levier pour le développement économique local, mais aussi une solution écologique face à la crise climatique.

Conclusion

Cette Assemblée Générale a été l'occasion de réaffirmer l'engagement des Communes Forestières de Haute-Loire à relever ces défis avec détermination.

Les Assises Départementales de la Forêt, qui se tiendront le 18 octobre prochain, co-organisées par le Département, la Préfecture et la Chambre d'Agriculture de Haute-Loire, ainsi que l'élaboration en cours du Plan départemental de la forêt sous l'égide de la Préfecture, auxquels les Communes forestières de Haute-Loire sont associées, offrent l'espoir de trouver des solutions concrètes à ces nombreux défis.

Présentation de la certification Bois des territoires du Massif Central dans le cadre du projet de rénovation du Domaine du sauvage

Le 23 septembre, les Communes forestières de Haute-Loire ont présenté la certification [Bois des territoires du Massif Central](#) (BTMC) dans le cadre du projet de rénovation du Domaine du Sauvage porté par le Département. Cette réunion s'est déroulée sur site en présence du Département, de LCD'O architectes, et de l'Office national des forêts.

Ce projet s'inscrit dans le programme Avenir Montagnes, qui permet aux territoires de montagne fortement impactés par la crise sanitaire et les changements climatiques de bénéficier d'un soutien spécifique de l'État et de ses partenaires pour élaborer et mettre en œuvre leurs projets de redynamisation et de diversification touristiques. Il vise à accompagner la transition de ces territoires vers un modèle de tourisme durable. Le projet bénéficie également du soutien de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Propriété départementale depuis 1971, le Domaine du Sauvage se situe sur l'itinéraire de grande randonnée GR 65 et constitue une étape emblématique sur le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle.

Dans le cadre de ce projet de rénovation, l'ambition du Département est de faire du Domaine du Sauvage un laboratoire du développement durable, via notamment l'utilisation du bois local, le maintien de la biodiversité et l'utilisation d'énergies renouvelables. Situé au sein d'un Espace Naturel Sensible et d'un site Natura 2000, le Domaine du Sauvage confirme la richesse patrimoniale du site.

Ce projet entre aujourd'hui dans sa phase opérationnelle avec des discussions en cours avec l'Office National des Forêts sur l'intégration du bois local, le bâtiment actuel comportant de nombreuses structures en bois.

Le cabinet d'architectes en charge de la partie opérationnelle réalise actuellement un diagnostic du bâtiment et a débuté la phase d'esquisse. Il est très attaché à l'utilisation des matières naturelles et a manifesté son souhait que du bois local soit intégré au projet. Le cabinet a notamment utilisé du bois certifié BTMC dans le cadre d'autres projets.

Une autre réunion sera programmée fin 2024 – début 2025 dans le cadre du suivi du projet, en lien avec la possible intégration de bois certifié BTMC. Les Communes forestières peuvent par ailleurs accompagner la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre tout au long du processus.



Actualités régionales



Bois construction

Retours sur les webinaires

Le 26 juin dernier, les Cofor ont organisé deux webinaires sur le Bois construction avec pour ligne conductrice : « Les clefs pour une intégration réussie du bois local dans les marchés publics ». [...]

[Lire la suite](#)

Journée filière forêt-bois

C'est dans le cadre de l'incubateur SANA de l'ENSACF que les Cofor AURA ont organisé une journée filières forêt/bois, aux côtés de leurs partenaires ABTMC et Fibois AURA. [...]

[Lire la suite](#)

2024, une année déjà riche en marchés certifiés !

Depuis le début d'année 2024, déjà 51 marchés sont parus avec la mention des certifications BDA ou BTMC. [...]

[Lire la suite](#)



Bois énergie

Les résultats du PAT Forestières de la Charte Forestière des Chambaran

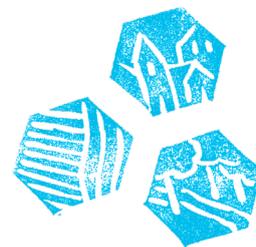
La forêt des Chambaran est-elle exploitée durablement ? [...]

[Lire la suite](#)

Journée Bois énergie le 22 novembre en Savoie

Une journée Bois énergie est organisée en Savoie le 22 novembre à la salle des fêtes de Villard-Sallet. [...]

[Lire la suite](#)



Foncier

Indicateur foncier 2024

Les Communes forestières ont développé un utilitaire de traitement des données cadastrales adapté à l'accompagnement des collectivités sur le foncier forestier. [...]

[Lire la suite](#)



Forêts de montagne

Une motion pour des JO 2030 faisant appel au bois local validée au niveau du massif des Alpes

La Commission permanente du Comité de massif des Alpes s'est réunie le 12 septembre 2024 à Moutier. [...]

[Lire la suite](#)

Mise à jour du guide juridique BDA

Les Communes forestières AURA et PACA ont entrepris la mise à jour du guide juridique. [...]

[Lire la suite](#)

Le bois des Alpes à l'honneur en Savoie cet été !

Le 3 juillet dernier, en partenariat avec l'association BDA les COFOR AURA ont organisé un événement fédérateur pour l'utilisation locale du bois issu du massif Alpin [...]

[Lire la suite](#)

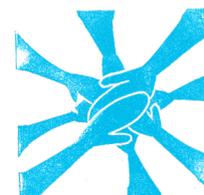


Stratégies forestières territoriales

Le projet PACTE Forêt-Z- Lauréat de l'AMI « démarches de concertation territoriale pour valoriser la multifonctionnalité des forêts »

Le ministère de l'Agriculture et celui de la Transition écologique ont lancé un Appel à Manifestation d'Intérêt pour promouvoir des démarches de concertation territoriale autour de la multifonctionnalité des forêts, avec le projet PACTE Forêt-Z en Auvergne-Rhône-Alpes comme l'un des 11 lauréats, visant à établir un dialogue entre acteurs forestiers et société civile pour une gestion adaptative face au changement climatique. [...]

[Lire la suite](#)



Vie associative

Arrivée d'un nouveau salarié

Passionnée de nature et du monde du vivant, de formation scientifique et spécialisée sur la filière forêt-bois (ENSTIB), Anaëlle Fayolle a rejoint l'association iséroise en septembre, en remplacement de Valentin Berlioux. [...]

[Lire la suite](#)

Nous recrutons

Nous recrutons un.e chargé.e de projet pour le suivi du programme scientifique Faune Habitat Trois Vallées [...]

[Lire la suite](#)

Actualités départementales



01

Bilan de l'Assemblée générale

L'AG de l'association a eu lieu à Lancrans le 1er juillet, réunissant 35 élus pour discuter des ventes de bois et des évolutions du programme de certification PEFC, tout en célébrant un bilan comptable positif. [...]

[Lire la suite](#)

Retour sur les ventes de septembre

Le 11 septembre, la vente de bois a proposé 63 lots pour 31 700 mètres cubes, avec un tiers des lots invendus. Les communes maintiennent les prix, mais le marché reste saturé. [...] [Lire la suite](#)

Situation sanitaire et perspectives offertes par l'Observatoire des Montagnes de l'Ain

L'été 2024 a vu une hausse des scolytes dans 21 forêts, tandis que le dépérissement des sapins a diminué. L'ONF identifie 1 000 hectares à reconstituer, en favorisant la régénération naturelle. [...] [Lire la suite](#)



15

Forêt pédagogique de Clavières

L'inauguration du programme a eu lieu à Clavières, où enfants et élus ont signé la charte des Forêts pédagogiques. [...]

[Lire la suite](#)

Assemblée générale de l'association

L'AG 2024 s'est tenue au Falgoux. Les membres ont discuté des rapports d'activité et des projets pour 2024, avant de conclure par un verre de l'amitié. [...] [Lire la suite](#)

Formation DFCl à St-Flour

Les élus du Cantal ont suivi une formation sur le risque incendie. [...] [Lire la suite](#)

Réunion « Adaptation des forêts aux changements climatiques » à Clavières

À Clavières, une réunion a réuni divers acteurs pour discuter des adaptations aux changements climatiques. [...] [Lire la suite](#)

Réunion d'information sur la commercialisation des bois

L'association a tenu une réunion à Valuéjols sur la commercialisation et les contrats d'approvisionnement. [...] [Lire la suite](#)



03

Les Cofor Allier accompagnent les élus dans leurs formations

Fin 2024, l'association a organisé des formations pour les élus : gestion forestière le 7 octobre, réglementation le 15 octobre à Saint-Bonnet-des-Quarts, et prévention des incendies en novembre à venir. [...]

[Lire la suite](#)

Les contrats d'approvisionnements : Une nouvelle méthode pour valoriser les chênes des forêts communales

Les communes forestières, avec l'ONF, adoptent la contractualisation pour vendre leur bois. L'objectif est d'atteindre 35 % des ventes via des contrats d'approvisionnement d'ici 2025. [...] [Lire la suite](#)

Les contrats d'approvisionnements : Une nouvelle méthode pour valoriser les chênes des forêts communales

Une délégation de l'Association des Cofor Aura, accompagnée de la certification BTMC, a été reçue par la Préfecture de l'Allier. [...] [Lire la suite](#)



26

Bilan des ventes automne 2024

Le 4 septembre 2024, l'agence Drôme-Ardèche a vendu du côté de la Drôme 47 % des 39 lots de bois proposés, avec un succès notable pour le pin noir et le hêtre, tandis que le sapin pectiné a peiné à trouver preneur. [...] [Lire la suite](#)

Une quatrième forêt pédagogique dans la Drôme !

Cet été, l'Association départementale a lancé un projet de Forêt pédagogique à Grâne, la quatrième de la région, visant à sensibiliser les élèves à la gestion durable des forêts sur trois ans, avec des activités pratiques à partir de 2024-2025. [...]

[Lire la suite](#)



07

Les administrateurs Cofor 07 rencontrent la préfète de l'Ardèche.

Le 28 août, la préfète de l'Ardèche a rencontré le CA des Cofor à Ailhon. Ils ont discuté de la protection contre les incendies et de la filière bois, essentielle pour l'économie locale et la préservation du patrimoine naturel. [...] [Lire la suite](#)

Sections de commune

Les sections de commune ont vu leur gestion clarifiée par une réforme de 2013, permettant à Sainte-Eulalie d'organiser la coupe et la vente de bois, facilitant la vie locale. [...] [Lire la suite](#)

Sylv'acctes s'étend au nord du département

Sous la présidence de Denis Sauze et l'impulsion d'Agnès Lory, le fonds de dotation Sylv'acctes lance un projet sylvicole au nord de l'Ardèche [...] [Lire la suite](#)

Trésor d'archives

La commune du Monestier réhabilite une carte forestière de 1773 [...] [Lire la suite](#)



38

Festival Les Forestivités - 2ème édition

Du 20 octobre au 3 novembre, le festival « Forestivités » en Isère invite le public à découvrir la filière forêt-bois à travers des animations gratuites, avec une journée d'ouverture au parc de la Poya le 20 octobre, comprenant spectacles, ateliers et activités pour tous. [...] [Lire la suite](#)

Une AG commémorant les 70 ans de l'association !

Le 28 juin, l'Assemblée Générale à Lans-en-Vercors a permis de discuter des projets de l'association, célébrant ainsi ses 70 ans d'engagement en faveur de la gestion forestière et du soutien aux élus locaux. [...] [Lire la suite](#)

« 1 arbre, 1 habitant en Isère », ça continue !

Le programme «1 arbre, 1 habitant en Isère» se poursuit avec pour objectif la plantation d'un million d'arbres d'ici 2028, tout en impliquant les jeunes dans la préservation des forêts grâce à des ateliers éducatifs. [...] [Lire la suite](#)



42

Bilan 2024 : Une première année dynamique pour l'Association des Communes forestières de la Loire

L'Association des Communes forestières de la Loire célèbre son premier anniversaire avec 16 membres et s'affirme comme un acteur clé dans la gestion des forêts, ayant participé activement à des réseaux régionaux et nationaux tout en promouvant l'utilisation du bois local et sensibilisant sur la prévention des incendies. [...] [Lire la suite](#)



63

Assemblée générale du Puy-de-Dôme

L'Assemblée générale, le 12 juin 2024 à Lempdes, a abordé les initiatives forestières locales et la gestion des forêts face aux défis climatiques, validant à l'unanimité les rapports et programmes d'actions. [...]

[Lire la suite](#)

Bois local certifié et dotations DETR/ DSIL

Dans le Puy-de-Dôme, la certification Bois des territoires du Massif central (BTMC) soutient le développement des filières de bois local pour la construction, tout en assurant des garanties d'approvisionnement durable, malgré des récentes modifications des bonifications dans la DETR. [...]

[Lire la suite](#)

Une première Forêt pédagogique dans le Puy-de-Dôme

Le programme « Dans 1000 communes, la forêt fait école » permet aux collectivités de créer des Forêts pédagogiques pour sensibiliser les enfants aux écosystèmes forestiers, comme le projet lancé par la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne en partenariat avec l'ONF. [...]

[Lire la suite](#)



73

Lancement de la saison 2 de la campagne « Je suis le bois bleu »

Le PEB a lancé la saison 2 de sa campagne «Je suis le bois», axée sur l'impact du dérèglement climatique sur les forêts des Pays de Savoie et l'utilisation du bois bleu, avec des vidéos et des interviews d'experts. [...] [Lire la suite](#)

Bilan vente de bois d'automne 2024

La vente publique de bois du 17 septembre 2024 en Savoie a enregistré un faible intérêt, avec 14 lots vendus sur 24 et un taux d'inventus de 40 % en raison de la crise des épicéas scolytés. [...] [Lire la suite](#)

Contrat de filière forêt-bois - information sur les aides financières

Le contrat de filière forêt-bois du Département de Savoie, adopté le 21 juin 2024 pour 2024-2027, vise à promouvoir une gestion durable des ressources forestières tout en intégrant les enjeux climatiques. [...] [Lire la suite](#)

Retour sur l'Assemblée générale

L'AG s'est tenue le 1er juin 2024 à Val-d'Arc, où le Président Georges Communal a présenté le bilan 2023 et les projets 2024, notamment sur la crise du scolyte. [...]

[Lire la suite](#)



74

Bilan sixième fête du bois et de la forêt

Malgré un samedi pluvieux, la fête du bois et de la forêt au Semnoz a rassemblé près de 3000 personnes, grâce à l'organisation des Cofor et d'autres partenaires, offrant conférences et animations. Le dimanche ensoleillé a permis de profiter pleinement des activités. [...] [Lire la suite](#)

Décès du Président d'honneur des Communes forestières de Haute-Savoie

Le 20 août 2024, l'association a annoncé le décès de René Pouchot, ancien président de 1984 à 2018, salué pour son engagement en faveur de la forêt et honoré d'une médaille d'or. [...] [Lire la suite](#)

Politique feu de forêt départementale

Le territoire avance sur sa politique de prévention des incendies avec des patrouilles de l'ONF. La DDT a commencé à rédiger un plan départemental pour la protection des forêts, avec un premier COPIL en septembre 2024, visant à structurer les actions jusqu'à l'été 2025. [...]

[Lire la suite](#)

Bilan de l'Assemblée Générale

Le 31 mai 2024, l'association a tenu son AG à Veyrier-du-Lac, abordant les risques forestiers et signant une convention avec le SYANE pour le bois énergie. [...] [Lire la suite](#)

Les publications de la Fédération



À LA UNE DE LA FÉDÉRATION

Cliquez sur chaque article pour accéder directement au site de la Fédération.

Annie Genevard, ministre de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de la Forêt

Un programme ambitieux à mener pour les forêts ! Sur proposition du Premier ministre, le président de la République a nommé Madame Annie Genevard, ministre de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de la Forêt.

Les Rencontres nationales des territoires forestiers 2024 pour « Repenser le dialogue autour de la forêt »

Ces rencontres nationales, réunissant plus de 200 participants, organisées par la Fédération nationale des Communes forestières en partenariat avec l'Union Régionale des Collectivités forestières de Normandie ont eu lieu, cette année, les mercredi 25, jeudi 26 et vendredi 27 septembre 2024 au Pavillon des Transitions à Rouen.

Assemblée Générale Fédération nationale des Communes forestières 2024

La prochaine Assemblée Générale de la Fédération aura lieu à Paris- à l'ASIEM- 6 rue Albert de Lapparent. Nous comptons sur votre présence pour cet important rendez-vous annuel des Communes forestières qui nous permettra d'avoir un temps d'échange avec la nouvelle ministre de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de la Forêt, Madame Annie Genevard ; de vous présenter l'avancement de la refonte de l'identité graphique et faire un bilan des travaux de la convention FNCOFOR-ONF. Vous trouverez ci-dessous le programme détaillé de cette journée.

Salon des Maires et des Collectivités locales 2024

La Fédération nationale des Communes forestières, membre de France Bois Forêt, sera présente, comme chaque année, au Salon des Maires et des Collectivités locales. Un évènement incontournable de la rentrée à noter dans vos agendas pour échanger sur toutes les actions que nous menons pour l'adaptation des forêts au changement climatique. Rendez-vous au Pavillon 3- Développement & Attractivités territoriales (en D02) les 19, 20, 21 novembre à Paris, Porte de Versailles !

Les forêts en péril : l'inacceptable suppression de postes à l'Office national des forêts

Dans un contexte où la préservation de nos forêts est plus que jamais cruciale, la Fédération nationale des Communes forestières s'oppose fermement aux projets de suppression de postes à l'Office national des forêts (ONF). Les élus des Communes forestières, accompagnés de leur gestionnaire unique l'ONF, jouent un rôle déterminant dans la protection de nos ressources naturelles et de notre patrimoine forestier.



Documents disponibles en ligne et aussi dans vos boîtes mails.

Nous contacter



**Union régionale des Associations
des Communes Forestières
Auvergne-Rhône-Alpes**
256 rue de la République
73000 CHAMBÉRY
04 79 60 49 05

Alain Meunier - *Président*
Jessica Masson - *Directrice*
06 27 24 94 59 | jessica.masson@communesforestieres.org
Retrouvez tous les membres de l'équipe
sur la page "Qui sommes-nous" de notre site internet



Ain
VisioBois
271 route de l'Alagnier
01110 CORMARANCHE-EN-BUGEY

Bastien Brunet - *Référent régional équilibre sylvo-cynégétique et chargé de mission de l'Ain*
06 65 24 69 16 | bastien.brunet@communesforestieres.org



Haute-Savoie
715 route de Saint Félix
ZAE Rumilly Sud
74150 RUMILLY

Paul Grosjean - *Chargé de mission de la Haute-Savoie*
06 61 93 73 49 | paul.grosjean@communesforestieres.org



Savoie
256, rue de la République
73000 CHAMBÉRY

Lucile Buisson - *Chargée de mission de la Savoie*
06 22 92 06 50 | lucile.buisson@communesforestieres.org



Isère
1 Place Pasteur
38000 GRENOBLE

Anaëlle Fayolle - *Chargé de mission de l'Isère*
07 67 40 30 20 | isere@communesforestieres.org
Stéphanie Cuttat - *Chargée de mission "Un arbre, un habitant en Isère"*
07 67 81 36 83 | stephanie.cuttat@communesforestieres.org



Ardèche
10 place Olivier de Serres
07200 AUBENAS

Mathieu Soares - *Chargé de mission de l'Ardèche*
06 08 01 06 74 | mathieu.soares@communesforestieres.org



Drôme
2 avenue Maurice Faure
26150 DIE

Constance Le Lay - *Référente régionale formation et chargée de mission Drôme*
06 46 41 45 18 | constance.le.lay@communesforestieres.org



**Haute-Loire | Puy-de-Dôme |
Loire | Allier | Cantal**
Maison de la forêt et du bois
10 allée des eaux et forêts
63370 LEMPDES

Guillaume David - *Référent régional foncier et chargé de mission Puy-de-Dôme*
06 10 78 76 55 | guillaume.david@communesforestieres.org
Mélanie Decherf - *Chargée de mission de l'Allier, de la Loire et du Puy-de-Dôme*
06 59 21 26 63 | melanie.decherf@communesforestieres.org
Cécile Martin - *Chargée de mission de la Haute-Loire*
06 58 57 59 91 | cecile.martin@communesforestieres.org
Fabien Lamy - *Référent régional bois construction et chargé de mission du Cantal*
06 65 20 07 25 | fabien.lamy@communesforestieres.org



**Communes forestières
Auvergne-Rhône-Alpes**



CoforAURA

aura@communesforestieres.org
www.communesforestieres-aura.org